



CLASSIQUES
GARNIER

« Lettres à Raoul Duval », in BERTHIER (Philippe) (dir.), *La Revue des lettres modernes. Sur la correspondance*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16915-4.p.0175](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16915-4.p.0175)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1990. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LETTRES À RAOUL DUVAL

CES extraits de lettres à Raoul Duval ont été publiés dans *Hommes de lettres inculpés*, de Jacques Hamelin (Paris, Éditions de Minuit, 1956), pp. 66–72.

Une lettre à Raoul Duval est déjà connue, celle du lundi 3 juillet 1876 (*Corr.* 8, 33).

Raoul Duval (1832–1887), magistrat et député de l'Eure, est intervenu dans le procès des *Diaboliques*, sur la demande de Barbey (*Corr.* 7, 240, 255-6).

Voici ce que Barbey écrit :

5 janvier 1875

Vous avez été si parfaitement bon avec moi et d'une bonté si distinguée, que je ne crains pas de vous importuner. Je dors sur la parole que vous a donnée le garde des Sceaux, mais je voudrais bien m'éveiller sur l'ordonnance de non-lieu qui mettrait fin à une position indécise et à toutes mes inquiétudes. Je vous demande donc d'intervenir et de presser le garde des Sceaux. Je vous le demande pour moi et pour mon pauvre livre que je voudrais bien vous offrir [...] le plus reconnaissant des reconnaissants et le plus dévoué de vos serviteurs.

7 janvier 1875

Aujourd'hui, le bruit court dans les journaux d'un changement possible de ministère et voilà une raison de plus — et une puissante — pour vous supplier d'insister auprès du ministre qui nous a été favorable, afin qu'il achève ce qu'il a commencé. Si, par malheur, M. Tailhand se retirait¹, nous nous trouverions face à face avec cet acharné procureur général qui nous est si hostile. Il faudrait donc que notre position et notre sécurité fussent assurées avant la retraite du

garde des Sceaux actuel [...] Je n'ai pas besoin d'insister, monsieur, vous comprenez le danger pour nous d'une éventualité pareille et vous agirez pour y parer. Vous ne voudrez pas laisser sans résultat vos démarches qui avaient bien tourné jusqu'ici et vous nous sauverez encore une fois de ce qui recommence à nous menacer [...] Vous parlerai-je de ma reconnaissance? Oui, encore et toujours. Je ne l'userai jamais quand je vous en parlerai toujours.

1. Sur Adrien-Albert Tailhand, voir *Corr.* 7, 256-7 n. 1. Il sera ministre de la justice jusqu'au 10 mars 1875. Le non-lieu sera prononcé avant.

8 janvier 1875

[...] que l'affaire se poursuit toujours au Parquet [...] Si je n'avais pas la foi la plus profonde en vous et dans l'efficacité de votre action, je désespérerais! [...] Heureusement, vous êtes là avec l'autorité de votre personne et la générosité de cœur qui ne s'économise pas quand il s'agit de rendre service. Je n'ai donc aucun embarras à venir à vous et à vous demander une intervention qui m'est plus nécessaire que jamais [...] Vous ajouteriez, monsieur, à toutes vos bontés en me donnant un rendez-vous; je vous y dirais toutes mes raisons de croire à l'acharnement du Parquet et à la mollesse des ordres qu'a dû donner M. Tailhand [...] Si ces ordres avaient été précis, est-ce que la chose ne serait pas finie maintenant? Et malheureusement, elle ne l'est pas! [...] Vous savez mieux que moi comment vous devez agir [...] Une parole vous donne le droit de la rappeler et à M. Tailhand, qui est un homme d'honneur, l'obligation de la suivre [...] Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne et de tout l'ennui que je vais vous causer. Mais votre bonté m'inspire toutes les hardiesses et je ne crois point pouvoir la fatiguer.

10 février 1875

[...] Je crois, monsieur, que vous décrochiez les étoiles si vous le vouliez, puisque vous avez pu décrocher cette ordonnance-là [...] Je voudrais, monsieur, vous donner l'idée de la mauvaise grâce et des exigences que j'ai, quoique couvert par vous, rencontrées dans cette affaire [...]

15 avril 1875

[...] Vous n'avez donc pas vu dans mes Diaboliques un si grand crime ! Vous y avez même goûté un plaisir littéraire et élevé. Et élevé... J'ai mis dans mon souvenir ce mot-là qui m'a vengé des hypocrites et des sots qui lisent, comme le Diable dit la messe, à contresens [...] Vous avez déplacé les remerciements en me remerciant du plaisir que je vous ai fait. C'est moi, monsieur, qui vous dois tout et même de vous être plu à mon livre. Vous l'avez défendu sans le connaître et la lecture que vous venez d'en faire ne vous donne pas de repentir. Je suis trop heureux.